

UNE MINI-ENTREPRISE POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Lycée Marcel Sembat, Sotteville-lès-Rouen (76)



LE LYCÉE EN BREF...

TYPE D'ENSEIGNEMENT : général et technologique / professionnel

TERRITOIRE : ☒ urbain ☐ rural ☐ périurbain

EFFECTIF EN 2018 : 896 élèves, 169 personnels adultes

INSCRIT DANS LA LABELLISATION E3D* ? :

☒ Oui ☐ Non

DATE D'ENTRÉE : 2012 (mais engagement non formalisé depuis 2008)

NIVEAU DE LABEL : 3

DÉMARCHE INSCRITE AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

☒ Oui ☐ Non

COMITÉ DE PILOTAGE

☒ Oui ☐ Non

Il se réunit une fois par an. Depuis l'année 2018-2019, il est relié au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

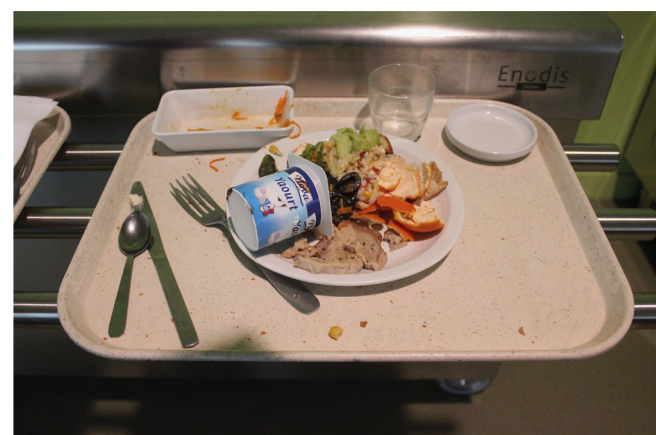
Dans le cadre de leur enseignement en sciences économiques et sociales, des élèves du lycée ont créé une mini-entreprise « TINE » pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Partant du constat que trop de nourriture est jetée dans la restauration scolaire, ils ont proposé un service d'audit, de sensibilisation au gaspillage et de valorisation des déchets. Ils ont ainsi créé un kit de communication (film, affiches...) vendu à la Région Normandie en vue d'une diffusion dans les autres lycées normands.

IMPLICATION DES ÉLÈVES

☒ Oui ☐ Non

Sur du temps d'enseignement et hors temps scolaire.



brainstorming. Au départ, les élèves souhaitent travailler sur la récupération des aliments non consommés, issus du restaurant scolaire, et d'en faire bénéficier les associations caritatives. Mais la concrétisation de ce projet n'a pas été possible en raison des nombreux obstacles réglementaires liés à l'hygiène. La Région et le gestionnaire de l'établissement ont suggéré à ce que l'action soit plutôt consacrée à la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein du restaurant de l'établissement.



L'ORIGINE DU PROJET

ANNÉE DE LANCEMENT

2016-17

CONTEXTE

Cette action a été initiée dans un cadre pédagogique : création d'une mini-entreprise avec un statut de Société coopérative d'intérêt collectif - SCIC afin d'initier les élèves à l'entrepreneuriat et en particulier à l'entrepreneuriat social, domaine que les lycéens ne connaissent généralement pas ou très peu. L'entreprise commercialise un bien ou un service.

Le thème retenu a été choisi par les élèves à l'issue d'un

TEMPS DE MONTAGE DU PROJET

La programmation des actions est soumise en début d'année à un comité de pilotage.

DURÉE DE L'ACTION

6 mois de janvier à juin chaque année.

DÉROULEMENT DE L'ACTION

La mini-entreprise a été créée le premier octobre 2016, prenant le nom de TINE (There is no end) pour signifier l'engagement des élèves dans l'économie circulaire. Ses thématiques d'activité sont l'audit développement durable, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la recherche de solutions de valorisation des déchets. Cette mini-entreprise relève du champ de l'économie sociale et solidaire.

Comme dans une entreprise classique, un compte est ouvert dans une banque (Crédit Agricole), et des recherches de financements sont effectuées. Son comité de Direction est constitué d'un PDG, de responsables technique et de communication, d'un commercial, de collaborateurs et d'une équipe bénévole.

L'entreprise avait pour mission de :

- Mener des actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire et mettre en place le tri dans le restaurant scolaire du lycée Marcel Sembat. Le personnel de service a été plus difficile à convaincre que l'ensemble des lycéens, car cela nécessitait un changement des habitudes de travail important. Ce sont désormais les lycéens et les enseignants qui trient leur plateau en fin de repas et non plus le personnel de cuisine.
- Créer un kit de communication (film, affiches...) relayé à la Région Normandie en vue d'être diffusé dans d'autres lycées de la région.
- Participer aux championnats « Entreprendre pour apprendre » (EPA).

En 2017, les élèves ont obtenu le 3^e prix du championnat régional des mini-entreprises et le « prix entreprendre autrement ».

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- **28 tonnes par an de déchets alimentaires** jetés chaque année par le lycée.
- **52 000 repas** jetés chaque année.
- **78 000 €** : coût par an du gaspillage alimentaire pour le lycée.

DATES IMPORTANTES

- **27 février 2017** : mise en place des tables de tri dans le restaurant scolaire.
- **18 mars 2017** : 9^e championnat des mini-entreprises.
- **12 avril 2017** : Rencontre avec les services de la Région Normandie en vue d'un déploiement du dispositif dans tous les lycées de la région.



OBJECTIFS ET ENJEUX

ENJEUX IDENTIFIÉS ?

- Réduction du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.
- Réduction du coût de l'enlèvement des déchets pour le lycée.
- Réduction du coût environnemental : pollution, gaspillage...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS RECHERCHÉS ?

- Trier les déchets dans le restaurant scolaire (mise en place 2016-2017).
- Diminuer le gaspillage par des opérations de sensibilisation et de communication : réduire la quantité de nourriture jetée.
- Objectif zéro déchet non recyclé : recycler les pots de yaourts et créer des partenariats avec des entreprises collectant et transformant les biodéchets en compost.



LES ACTEURS

QUI A INITIÉ L'ACTION ?

Saïda Lebdour, professeur de sciences économiques et sociales

QUELLE EST L'ÉQUIPE PROJET ?

- Saïda Lebdour, professeur de sciences économiques et sociales
- Un groupe de 10 élèves de première
- L'Association EPA Normandie (Entreprendre Pour Apprendre) de Normandie

QUI A PARTICIPÉ À L'ACTION ?

Les élèves qui ont monté la mini-entreprise, encadrés par leur professeur de sciences économiques et sociales.

Partenaires techniques :

- Les acteurs du lycée : chef d'établissement, gestionnaire, chef cuisinier, personnels de cuisine et les usagers du restaurant scolaire
- Le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR)
- Radio RLS : des chroniques régulières sur le projet étaient diffusées sur la radio.

Partenaires pédagogiques :

- Mathias Petin chef d'entreprise, parrain de TINE
- L'association Entreprendre pour apprendre (EPA)

Partenaires financiers :

- Région Normandie
- FCPE, fédération de parents d'élèves

COMMENT LES ÉLÈVES ONT-ILS ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS L'ACTION ?

Les 10 élèves engagés dans la mini-entreprise, ont été impliqués à toutes les étapes du projet.

Ils ont été coachés par Saïda Lebdour et parrainés par Mathias Petin, chef d'entreprise. Pour eux l'objectif était d'apprendre comment fonctionne une entreprise.



MOYENS FINANCIERS ET TECHNIQUES

- Ventes de services pour un chiffre d'affaire total de 3 530 €.
- Le film a été vendu à la Région pour un montant de 3 200 €.
- La FCPE a donné une subvention de 150 € à la mini-entreprise.
- Moyens mis à disposition par le lycée : salle, photocopieurs, tables de tri dans le restaurant scolaire...

Cette action est-elle inscrite dans un dispositif ou appel à projets régional, national ?

☒ Oui ☐ Non

Entreprendre pour apprendre Normandie (EPA) s'emploie à développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes de 8 à 25 ans. EPA Normandie est une émanation autonome régionale d'Entreprendre Pour Apprendre France. Elle développe le concept de Mini Entreprise-EPA qui consiste à préparer les jeunes à leur vie d'adulte en leur faisant découvrir l'engagement personnel, l'activité collective et le domaine économique.



BILAN

RÉSULTATS QUALITATIFS ET/OU QUANTITATIFS

- Chiffre d'affaire de 3 530 €.
- 82 % des élèves et 91 % des personnels de la restauration scolaire déclarent être satisfaits des services de TINE.
- Réduction du gaspillage alimentaire.
- Recyclage des pots de yaourts.
- Réduction du coût d'enlèvement des déchets pour le lycée.
- Amélioration des conditions de travail du personnel de service.

ATOUTS

- Motivation de l'enseignante encadrant les élèves de la mini-entreprise.
- Partenariat fort avec les services de la Région, fortement intéressés par l'action et la possibilité de la généraliser aux autres lycées normands.

- Accompagnement par l'association Entreprendre pour apprendre.
- Intérêt des partenaires à soutenir le projet.
- Partenariat avec une association pour la collecte des biodéchets engagé pour la rentrée suivante.

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Le partenariat avec l'association Entreprendre pour apprendre est recommandé pour la création de mini-entreprise.

POINTS DE VIGILANCE

- Ce type de projet demande beaucoup d'énergie et de temps de la part du professeur qui encadre les élèves.



COMMUNICATION

- Film diffusé sur les TV dans le hall d'accueil pour la mise en place du tri et sensibilisation.
<https://www.youtube.com/watch?v=TDeCrjC8fMA>
- 2 articles dans les médias locaux :
 - Paris-Normandie : <http://www.paris-normandie.fr/rouen/tine-la-micro-entreprise-anti-gaspillage-des-lyceens-de-sotteville-les-rouen-BY9735452>
 - Sotteville MAG de mai 2017: <http://www.sotteville-les-rouen.fr/vie-quotidienne/sotteville-mag/>
- Plusieurs interviews sur les ondes de RLS (Radio la Sentinelle) : <http://www.epa-normandie.fr/entrepreneurs/adoptez-un-projet/666-radio-mini-entreprise-epa-on-line.html>
- Article sur le site du lycée : <http://sembat-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article418>

CONTACTS

- Saïda Lebhour, professeur de sciences économiques et sociales

Courriel : slebdour@gmail.com

Courriel lycée : ce.0760110g@ac-rouen.fr

Tél. lycée : 02 32 81 50 50

EN SAVOIR PLUS

Association Entreprendre pour apprendre
<http://www.epa-normandie.fr>



AUTRES FICHES

SUR LE MÊME THÈME

- **Stop au gaspi de toute sorte !** - Lycée Malherbe, Caen (14)
- **Les déchets réduits de moitié**, Lycée Henri Cornat, Valognes (50)

DANS LE MÊME LYCÉE

- **Street Art en cours d'anglais**



PERSPECTIVES

Grâce aux articles, l'action a été repérée par des jeunes en Master d'école de commerce qui mettaient en place l'association Terraléo (<http://www.terraleo.fr>).

Cette association a pour but de collecter les déchets des restaurants scolaires, de les transformer en compost, et d'en faire ensuite profiter les agriculteurs. Ils montaient également leur entreprise.

Pour la rentrée suivante, un partenariat est envisagé avec eux. Terraléo ne récupérant les biodéchets qu'une seule fois par semaine, le lycée devait disposer d'un lieu de stockage.

Au lycée, le tri sélectif et le recyclage vont se poursuivre et s'améliorer, avec de nouvelles campagnes de communication à l'intention des élèves et du personnel.



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez mettre en place une action, impliquer votre établissement ou sensibiliser les élèves sur le développement durable ou la biodiversité ?

Contactez le **GRAINE Normandie**, réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

<https://graine-normandie.net>

Tel : 02 31 95 30 64

Courriel : infos@graine-normandie.net

Les centres de documentation en Normandie

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **Les ateliers du Réseau Canopé**, réseau d'accompagnement pédagogique de la communauté éducative - <https://www.reseau-canope.fr>

Vous souhaitez emprunter des expositions de l'ADEME ou disposer de ses guides pratiques ?

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **À Rouen, l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable)**

L'Atrium - 115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen

<https://www.anbdd.fr>

* LE LABEL E3D

Le label « E3D École/Établissement en démarche de développement durable » est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui **entrent en démarche globale de développement durable**.

La démarche des écoles et établissements labellisés E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propres au développement durable. Elle est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être **inscrite dans le projet de la structure scolaire**. L'ensemble de la communauté éducative est associé à cette démarche.

L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'**amélioration continue**.

Trois niveaux de labellisation E3D existent :

1. Engagement de la démarche
2. Approfondissement
3. Déploiement

<http://www.education.gouv.fr>

<http://www.ac-normandie.fr>

(Rechercher : « Développement durable »)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2015, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté le **Programme de développement durable** à l'horizon 2030 et ses **17 objectifs** de développement durable (ODD).

Ces derniers nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les ODD font l'objet d'appropriations nationales sous la forme des « **Agendas 2030** ».

Ils confèrent une nouvelle dimension à l'éducation au développement durable, et un sens planétaire à la mission propre de l'Éducation nationale.

• **Communauté normande des objectifs de développement durable (CNODD)** - <https://www.cnodd.fr>

• **Site de l'ONU sur les ODD**
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>

• **Agenda 2030 en France** - <https://www.agenda-2030.fr>

